



Revendications CFDT Bosch RBFR pour les NAO 2022

Tous les élus CFDT des sites de Drancy, Mondeville, Moulins, Rodez, Saint Ouen et Vénissieux se sont réunies afin d'élaborer le cahier revendicatif que défendra la délégation CFDT lors des **NAO 2022 qui auront lieu les mardis 30 novembre et 14 décembre 2021.**

En préambule, nous tenons à rappeler qu'**une hausse du salaire des salariés n'est en aucun cas un coût pour l'entreprise mais un investissement** et qu'à la vue du très faible investissement fait par l'Allemagne sur les sites français, une augmentation de salaire digne de ce nom pondèrera un tant soit peu le manque flagrant d'investissement du groupe sur nos sites.

Nous constatons également que durant les crises, de la COVID puis des semi-conducteurs, **le groupe a tiré parti des aides apportées par le gouvernant Français avec plus de 10 000 000 € versés par l'état pour le périmètre RBFR.**

Dans ce contexte et avec une **inflation estimée pour les 12 derniers mois autour de 2,6%**, voici **les revendications salariales de la CDFT pour les NAO.**

La CFDT demande pour 2022 une **Augmentation Générale (AG) de 4,5 % pour tous**, cadres et non-cadres !

Pourquoi une Augmentation Générale ?

- Pour éviter que l'inflation empiète sur le pouvoir d'achat de chacun. **Celle ou celui qui n'a pas une augmentation de salaire** au moins égale à l'inflation dans l'année **voit son pouvoir d'achat diminuer**,
- Parce que le maintien du **niveau du pouvoir d'achat ne doit pas dépendre d'une Augmentation Individuelle** donnée, ou pas, sur des critères appréciés par la hiérarchie,
- Parce que ne récompenser que par des **AI c'est mettre à mal la cohésion des services** en suscitant des rivalités au détriment du collectif.

Pour la CFDT, le maintien du pouvoir d'achat de tous, cadres et non-cadres doit passer par une Augmentation Générale (AG).

Par ailleurs, **la CFDT demande que cette AG soit Uniforme (AGU)**, c'est-à-dire d'un montant **de 197 € net par mois pour tous**, quel que soit le statut du salarié.

Nous avons chiffré cette demande et elle représente **une augmentation de 4,5 % de la masse salariale.**

Avec cette AGU, tous les salariés dont le salaire se situe en-dessous du salaire moyen auront une augmentation supérieure à 4,5 % et ceux pour qui le salaire est supérieur auront une augmentation inférieure à 4,5 %.

Voici quelques exemples de ce que donnera l'AGU à 197 € nets :

- Un salarié avec un salaire de **2 000 € nets** aura une augmentation de **9,83 %**
- Un salarié avec un salaire de **3 500 € nets** aura une augmentation de **5,62 %**
- Un salarié avec un salaire de **5 000 € nets** aura une augmentation de **3,93 %**
- Un salarié avec un salaire de **6 500 € nets** aura une augmentation de **3,03 %**
- Un salarié avec un salaire de **8 000 € nets** aura une augmentation de **2,46 %**

Concernant **la récompense des salariés par des Augmentations Individuelles (AI)**, la CFDT est certaine que **les directions des sites seront trouver les ressources** pour les mettre en place comme cela se passe déjà sur plusieurs sites.

Vous trouverez sur cette seconde page l'**intégralité des revendications** qui seront portées et défendues par la CFDT lors des NAO afin d'**améliorer les conditions des salariés** sur chacun des sites RBF.

Rémunération

- **4,5 % d'augmentation générale répartie en Augmentation Générale Uniforme soit 197 € d'augmentation net mensuel** afin de favoriser les salaires les plus bas.
- Le passage du **budget CSE à 3%** pour compenser le nombre croissant de départs de salariés en retraite
- Une **prime Macron de 1 000 €** adossée à l'intéressement
- Accord dérogatoire sur la **participation aux bénéfices**
- **Bilan des carrières sans AI ni promo** depuis plus de 10 ans 15 ans et 20 ans
- **Budget spécifique par site pour les salariés sans AI ou promo** depuis de nombreuses années
- Une revalorisation de la **rémunération supplémentaire aux inventeurs** (prime de dépôt de brevets)
- Une augmentation des plafonds des **frais liés aux déplacements**

Egalité professionnelle

- La mise en place de l'**index d'égalité professionnelle par site** afin d'avoir une vision la plus proche possible de la réalité
- Une **mise à jour automatique des grilles de salaires** sur tous les sites aussitôt après l'application des NAO
- Prévoir un **budget pour réduire les différences salariales entre les femmes et les hommes** qui seraient éventuellement mises en avant par l'index d'égalité.

Aménagement du temps de travail

- La mise en place d'un **accord national sur l'aménagement du temps de travail des seniors**

Lors de ces NAO, la CFDT ira défendre un ensemble de revendications ambitieuses mais qui sont à la hauteur de l'investissement de tous les salariés des sites Bosch en France.

Rappel : A la fin de la première réunion, la **Direction a annoncé** sa proposition de départ pour les NAO 2022, avec un **budget de 2,5 %** réparti comme suit :

- Niveau 1 à 4 (coeff 155 à 285) : 2,5 % en AG
- Niveau 5 (coeff 305 à 395) e cadre jusqu'à position 2 : 1,7 % en AG et 0,8 % en AI
- Cadre niveau 3 hors SL : 1,5 % en AG et 1 % en AI

Nous sommes très loin du compte. Espérons que la Direction retrouve la raison avant la 2ème réunion NAO du 14 décembre !